



Section Syndicale CGT ROYAL MONCEAU

## **BAMBA ne sera pas licencié.**

### **La Direction a eu « tout faux » !**

Paris, le 9 août 2018

Avec un énorme soulagement, nous vous informons que la direction n'a pas obtenu le licenciement de SEYDOU BAMBA, élu CGT, Délégué du Personnel et membre suppléant du Comité d'Entreprise.

- **L'inspection du travail n'a pas autorisé le licenciement.**
- **La justice a considérée que faire suivre un salarié à son insu pour contrôler et surveiller son activité constitue un moyen de preuve illicite.**

**Ce procédé est reconnu déloyal et la procédure ne peut être qu'abandonnée.**

Ce n'est pas la première fois que La Direction du ROYAL MONCEAU s'en prend à SEYDOU BAMBA et aux élus CGT.

**Il faut préciser :**

- **Que seule La CGT s'est battue aux côtés des salariés lors d'une grève victorieuse pour l'obtention d'augmentations de salaire.**
- **Qu'il n'y a que les élus CGT pour défendre les salariés quand la Direction durcit les conditions de travail.**
- **Qu'il n'y a que les élus CGT, pendant les réunions pour faire part à La direction des conditions de travail qui se dégradent, du manque de personnel, des démissions forcées et de certaines souffrances au travail.**

C'est évidemment parce que les élections approchent que La Direction souhaite se débarrasser des élus CGT et durcir d'avantage son management.

**Quand une direction en est au point de payer des professionnels pour faire suivre ses salariés, il faut des représentants du personnel solides et déterminés à lui faire entendre raison.**

Vos représentants du personnel et les syndiqués de la section syndicale CGT du ROYAL MONCEAU vous remercient du soutien que vous avez été nombreux à apporter à SEYDOU BAMBA.

**Nous vous informons que SEYDOU BAMBA a demandé sa réintégration à son poste de travail et qu'il sera prochainement heureux de retrouver ses collègues son travail et le mandat que vous lui avez confié.**